



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 118659

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'éducation des jeunes dans les lycées en matière de sécurité routière. Des associations organisent déjà localement des rencontres et des débats dans les établissements scolaires, agrémentés de la diffusion de films et de témoignages d'accidentés de la route, en collaboration avec la gendarmerie, la police nationale, les SAMU, les SMUR et les auto-écoles. Cependant, ces initiatives méritantes ne sont pas répandues sur l'ensemble du territoire, Il existe un brevet pour la sécurité routière, mais rien n'est ensuite prévu dans les programmes scolaires pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route. Ce type d'enseignement existe pourtant avec succès dans certains pays voisins, notamment aux Pays-Bas et en Allemagne, qui prévoient des heures de cours consacrées à la sécurité routière. Il souhaite donc savoir s'il envisage d'instaurer de tels cours dans les lycées français.

Données clés

**Auteur :** [M. Alain Merly](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118659

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 2007, page 1692